
Actes de la troisième Conférence internationale sur la Francophonie économique

VERS UNE ÉCONOMIE RÉSILIENTE, VERTE ET INCLUSIVE

Université Cheikh Anta Diop de Dakar – Sénégal, 16 – 18 mars 2022

**« L'ENTREPRISE CONGOLAISE A L'ÉPREUVE DU COVID-19. DÉFIS MAJEURS, ET
ACTIONS STRATÉGIQUES DE RÉSILIENCE »**

NKONGOLO MULAMI KAPWEKA ALPHONSE

Professeur à l'Université Officielle de Mbuji-Mayi (U.O.M.) au Kasai-Oriental / RDC
mulami2004@gmail.com

ILUNGA KALE PIERRE

Professeur à l'Université de Lomani (UNILO) à Lomani / RDC.
pierrekale@yahoo.fr

RÉSUMÉ – Avec la pandémie à Coronavirus, les entreprises congolaises se sont retrouvées dans un contexte d'incertitude. Elles ont subi de plein fouet ce choc qui les a mis à dure épreuve. Cette crise sanitaire a eu des incidences aux conséquences importantes dans la gestion et l'action des entreprises, tant publiques que privées. La présente réflexion, - prenant appui sur l'observation des faits, sur les résultats de l'enquête de la Fédération des Entreprises du Congo (la FEC) de 2021, sur bien d'autres données fournies par certains organismes, et sur l'analyse des sources écrites et orales disponibles pour cette période critique, ainsi que sur des projections possibles, - examine l'impact de la crise du Covid-19 sur l'entreprise congolaise dans ses différentes dimensions socio-économiques. Elle présente, d'un côté, les défis majeurs auxquels Covid-19 a soumis et continue à soumettre cette entreprise; et de l'autre côté, elle s'attèle à présenter des actions stratégiques de résilience à prendre par les gestionnaires d'entreprises et par les gouvernants, pour atténuer cet impact, afin d'indiquer les perspectives d'avenir tout en maîtrisant les répercussions de la crise, ainsi que desceller les éléments devant être pris en compte pour renforcer la résilience de celles-ci.

Les idées et opinions exprimées dans ce texte n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne représentent pas nécessairement celles de l'OFE ou de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité de ou des auteurs.

Introduction

Il existe trois agents économiques qui soutiennent l'économie d'une nation : le Ménage, l'Entreprise, et l'Etat. On ne peut pas penser atteindre une économie vraiment résiliente, verte et inclusive sans nécessairement revisiter ces agents, surtout après une crise comme celle à Covid 19.

En République Démocratique du Congo (RDC), ces agents économiques ont subi de plein fouet le choc de la crise de COVID 19 et se sont retrouvées dans une incertitude sans lendemain. Cela a eu un impact néfaste et catastrophique sur la santé économique de l'ensemble du pays. Toute l'économie congolaise s'est retrouvée en déséquilibre.

La présente réflexion porte UNIQUEMENT (et non exclusivement) sur la situation de l'un de ces trois agents économiques (l'Entreprise), dans le contexte congolais, à l'heure et à l'épreuve de Covid-19. Elle se propose de relever les grands défis de l'heure et les actions stratégiques de résilience qu'il faut poser pour survivre de cette crise. D'où le titre: «*L'entreprise congolaise à l'épreuve du COVID-19. Défis majeurs, et Actions stratégiques de résilience*».

Déjà entachée de beaucoup de maux bien avant covid-19 (l'environnement des affaires de l'entreprise congolaise était déjà malade), l'entreprise congolaise a eu à subir de plein fouet des effets prédateurs de cette crise *pendant* et elle pourra en subir même *après* cette pandémie. Certaines (entreprises) ont même disparues, malgré les efforts conjugués à divers niveaux idoines. Les défis de cette situation sont majeurs et exigent des actions stratégiques de résilience qui soient efficaces pour répondre aux différents chocs et relever ces multiples défis auxquels cette entreprise est confrontée, afin d'indiquer des perspectives d'avenir meilleur.

Ainsi, à travers *l'observation* des faits (tels la diminution des effectifs, la résiliation des contrats de travail, les dettes et les fiscalités non honorées par les entreprises,...), faits survenus dans différentes entreprises, *l'enquête* faite par la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) et bien d'autres Organismes nationaux et internationaux, privés et publics (UNICEF, CRS, ...); à travers *l'analyse de plusieurs sources* écrites et orales disponibles pour cette période de crise sanitaire (elles existent en nombre très limité), ainsi qu'à travers des *projections faites et à faire sur le temps*, la présente réflexion se propose de partir de la situation d'hier et celle d'aujourd'hui afin d'indiquer les perspectives d'avenir de l'entreprise en RDC, et de concevoir des solutions résilientes possibles permettant de redynamiser l'entreprise congolaise, afin de lui garantir une sortie honorable de la crise provoquée par cette pandémie.

De telles solutions incluraient, non seulement la conception d'un *plan de contingence* afin d'ancrer l'entreprise congolaise sur des nouveaux socles solides; mais aussi l'invention ou l'imagination des stratégies pouvant d'abord faciliter la disponibilité des intrants nécessaires au fonctionnement de cette entreprise pendant tout le temps que durera la crise; pouvant ensuite faciliter la mise en place d'un fonds national destiné à soutenir les entreprises congolaises et les entrepreneurs; et pouvant mener enfin, la lutte contre certains faits culturels (croyances superstitieuses, pratiques de sorcellerie et de fétichisme) qui, bien avant Covid-19, n'avaient toujours pas favorisé l'éclosion de l'entreprise et de l'esprit entrepreneurial chez bon nombre de congolais.

Il est estimé que les bénéficiaires directs de la présente réflexion sont les gestionnaires d'entreprises. Tandis que les bénéficiaires indirects sont, d'abord la population ou mieux, les ménages (1er agent économique) en tant que bénéficiaires de l'impact social de toute entreprise; et

II. Défis de l'entreprise congolaise avant et pendant Covid-19

II.1. Définition de l'entreprise

Une entreprise peut s'entendre de plusieurs manières. Tenant compte des traits communs de ces différentes manières de l'entendre, elle peut se définir comme «une institution socio-économique durable, composée des personnes, des biens et services, et des opérations, combinés pour satisfaire les besoins humains tout en visant un profit économique».

II.2. Paysage synthétique de l'entreprise en RDC

Le paysage du secteur de l'entreprise en RDC peut se présenter synthétiquement de la manière que voici (Source : La FEC) :

- Il y a, d'une part, 7 types d'entreprises industrielles (privées, publiques et internationales confondues):

Entreprises industrielles	Nombre	Observations
Industries agroalimentaires	14	RAS
institutions financières	22	5 seulement sont remarquables
industries minières	25	6 sont propriété du pays
industries de technologie	5	4/5 sont des industries privées
maisons de télécommunication	7	1/7 est propriété du pays
sociétés de transport	17	7/17 sont propriété du pays
Autres	36	La plupart de ces industries sont privées
TOTAL	126	

Il y a, par ailleurs, 2 entreprises qui ont disparues. Il s'agit de la Société de transport Urbain, et la Compagnie aérienne SCIBE AIRLIFT.

II.3. Causes, Conséquences et Défis de l'affaiblissement de l'entreprise congolaise

II.3.1. Causes

Avec Covid 19, le nombre d'entreprises existantes s'est sensiblement réduit, et beaucoup d'employés, sont soit morts, soit envoyés en congé forcé. Les causes de cet affaiblissement de l'entreprise sont multiples. Il s'agit entre autres de ce qui suit :

- Le choc sanitaire et économique avec effets sur le capital humain, la productivité et les relations interpersonnelles,
- Les charges d'exploitation exorbitantes;
- Le manque de courant électrique
- Le taux inférieur d'accès à l'internet;
- Les multiples tracasseries administratives, fiscales, fiduciaires, et policières,
- L'approvisionnement extérieur difficile alors que ces entreprises et l'économie du pays sont essentiellement trop extraverties,
- les recettes d'exploitation minimales, alors que les résultats sont plus spéculatifs avec beaucoup plus des embellis économiques.

II.3.2. Conséquences et Défis

Les deux dernières années auront été les plus dures de l'histoire sanitaire pour l'humanité entière en général, et pour la RDC en particulier, à cause des maux et des défis majeurs dus à la pandémie du Coronavirus. Cette situation sanitaire a soumis tout le monde à un mode de vie d'urgence et ce, avec un impact sérieux sur la vie des populations, mais aussi des entreprises congolaises, déjà vulnérables au départ. Son impact sur les activités des entreprises en RDC reste négativement constant.

Les différents cycles de cette épidémie ne font qu'accroître l'incertitude d'un lendemain meilleur : outre les chocs sanitaires et économiques à court terme, ses effets sur le capital humain, sur la productivité et sur les relations interpersonnelles, les comportements humains (DILA, 2021), sont perceptibles.

Au-delà de la tragédie humaine et sanitaire que représente le Covid-19, il est largement admis que cette pandémie a provoqué la crise économique la plus grave depuis la Seconde Guerre mondiale. Au niveau du pays, il y a lieu de signaler les mesures d'instauration d'un Etat d'urgence sanitaire prises par le gouvernement qui ont restreint la mobilité des personnes et des biens, accompagné de la suppression des vols. Les effets de cet Etat de siège ont perduré avant de redevenir à la normale. Parmi ces effets, il faudrait citer entre autres : la désorganisation des *chaînes d'approvisionnement*, le *fléchissement de la demande de biens et services importés*, *l'effondrement du tourisme et la diminution des voyages d'affaires* – et le plus souvent une combinaison de ces éléments – qui mettent à mal tous les secteurs de l'économie. Selon l'enquête de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), les mesures visant à enrayer la propagation du virus ont touché très durement les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et les entrepreneurs, (OCDE, 2020). Le chômage et le nombre de demandeurs d'aides ont augmenté, parfois de manière spectaculaire. Les étudiants n'ont pas pu faire leur stage des vacances et ou de professionnalisation dans les entreprises existantes. Bref, la machine semblait être bloquée, le monde semblait aux arrêts.

Selon l'enquête qui a été faite par la FEC¹ sur un échantillon de 200 entreprises, il sied de noter, par extrapolation, que 87% des entreprises en RDC ont survécu à la pandémie et sont désormais capables de poursuivre leurs activités et de protéger leurs employés. Toutefois, cette survivance a eu son prix, car la pandémie à Coronavirus a été coûteuse. Toujours selon cette enquête, il y a lieu de noter que:

- 60% d'entreprises ont dû engager des dépenses supplémentaires pour le télétravail et le travail en rotation.
- 56% d'entreprises en RDC ont connu des retards ou des perturbations dans leurs chaînes d'approvisionnement. Pour cause, la suppression des vols, l'état du réseau routier défectueux, les déplacements limités,...

Il existe un Fonds pour la Promotion et l'inclusion Financière (FPM). C'est un fonds qui a pour vision la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations en RD Congo. Il vise à soutenir la construction et le développement d'un système financier inclusif et responsable, en offrant des services d'assistance technique adaptés aux institutions financières qui servent le Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et des populations actives à faibles revenus qui présentent un réel potentiel de développement. Selon ce rapport de FPM et la FEC,

¹ Cfr le rapport de FPM et FEC, *L'impact de la Covid-19 sur les entreprises en RDC*. Itérations 1-8 soutenues par Ukaid et Elan RDC.

l'on note en plus ce qui suit: 62% de chefs d'entreprises ont estimé que leurs entreprises ont des perspectives de croissance mauvaises ou très mauvaises; 30% d'entre eux pensent que leurs entreprises ont des perspectives de croissance qui ne sont ni bonnes, ni mauvaises; 8% seulement estiment que leurs entreprises ont des perspectives de croissance bonnes ou très bonnes.

Les effets de télétravail et la rotation des effectifs sur les investissements des entreprises congolaises en 2021, sont perçus diversement : 11,95% estiment que le télétravail et la rotation des effectifs ont supposé une réduction des dépenses et des coûts ; 19% estiment que cela n'a eu aucun impact sur les investissements et les dépenses; 62,95 estiment qu'avec cela l'entreprise a engagé des dépenses additionnelles, et que ce style de vie a été coûteux.

Dans le même ordre d'idées, les mesures d'isolement ou de confinement ont eu des incidences négatives sur le chiffre d'affaire des entreprises, la perte d'emploi dans le secteur formel, une détérioration généralisée des conditions de vie, la baisse des revenus, l'accès difficile à l'alimentation, et à l'éducation.

Les entreprises congolaises œuvrant dans le secteur des transports ont connu, elles aussi, un repli et ont vu la situation se détériorer davantage sur le reste de temps. Il y a eu entre autres la réduction des vols de près de 80 %, pour la compagnie aérienne nationale Congo Airways, avec un manque à gagner de 40 millions USD. Avec la baisse des vols, la Régie des voies aériennes a connu un manque à gagner de 23,1 millions USD de mars à avril 2020. Les mesures de restriction de la mobilité et de limitation des passagers dans les bus et taxis ont rongé les recettes journalières des bus de la Compagnie appelée « Transport congolais » (Transco en sigle) de 90 %. De mars à avril 2020, la Société Nationale des Chemins de fer du Congo (SNCC) a fait un manque à gagner de 3,3 millions les dernières années avec quelques contreperformances. Il faudrait tout de suite noter que cette société vit sa propre récession atypique depuis belle lurette.

Les mesures d'isolement ou de confinement ont eu des incidences négatives sur le chiffre d'affaire de près de 97 % des entreprises évoluant dans le secteur de la construction. Leurs chiffres d'affaires seront impactés négativement de près de 20 %.

Disons que, la survenue de la pandémie du Covid-19 et sa propagation dans le monde en général, et en RDC en particulier, ont provoqué un ralentissement de la croissance économique, et une baisse significative de l'activité économique, une dégradation importante de la vie socio-économique, une baisse des financements avec les banques devenues trop réticentes à accorder des prêts immobiliers (EDUARD, 2021), une perturbation des échanges commerciaux,

Cette situation perdue selon les prévisions de l'OCDE (OCDE 2020), et les conséquences sur l'entreprise congolaise sont sans nombre. Celles-ci se regroupent et peuvent se résumer, selon les avis des divers auteurs tel KUTU (KUTU, 2021), en 8 défis majeurs que l'entreprise congolaise et ses gestionnaires doivent relever:

- la contraction de l'offre et de la demande impliquant pour 75% d'entreprises, une réduction de leur importation de 23%, de la production de 32%, et une annulation des commandes de 20% auprès des fournisseurs;
- la baisse importante du chiffre d'affaires pour beaucoup d'entreprises qui ont enregistré une perte évaluée entre 10 et 75% du chiffre d'affaire en 2019.
- La réduction des effectifs et la fermeture d'entreprises : confrontées à une réduction des activités, 55% d'entreprises ont procédé, soit à la réduction du personnel, soit à la suppression des contrats de travail (LOI n° 16/010 du 15 Juillet 2016);

- L'incapacité de respecter les échéances fiscales et d'honorer le service de la dette. Il y a là, un manque à gagner de l'Etat, des fournisseurs et des banques;
- La baisse, l'arrêt des activités et l'adoption d'un nouveau mode de travail. La situation de crise à covid-19 a obligé beaucoup d'entreprises de s'adapter au contexte en faisant preuve de résilience et d'adaptation pour survivre. Le télétravail a vu le jour devenant comme unique mode efficace de travail durant la période de crise sanitaire;
- L'inégalité dans l'impact de la crise sanitaire. Les effets n'ont pas été les mêmes suivant les secteurs d'activités. C'est plus dans l'aviation, le tourisme, les brasseries,... qu'il y a des effets palpables;
- Le retour obligé à l'informel en termes d'approvisionnement, des débouchés.

La crise a rendu inventif beaucoup d'esprits éveillés en donnant lieu à une économie de crise. Comme toute crise, celle-ci aussi, au-delà de ses effets pervers ci-haut stigmatisés, aura été un moment de fécondité. Elle a stimulé l'esprit créatif, la méditation, la recherche et la réflexion (NKONGOLO, 2021) sur les possibles actions stratégiques de résilience afin de répondre à ces chocs (les défis ci-haut) de cette rude épreuve auxquels l'entreprise congolaise est forcée de se soumettre en cette période pandémique.

Pour conclure cette section des défis, il revient à noter qu'avec la propagation de la pandémie à covid-19, il s'est révélé que le monde, dans tous ses divers aspects, est à jamais interconnecté. Ainsi, les conséquences socio-économiques de cette crise ont impacté même le secteur de l'entreprise. Le comportement de tous (chercheurs, politicien, religieux, ...) a démontré que toute crise peut être un moment d'opportunités, en développant plus des mécanismes de défense, et de résilience.

III. Actions stratégiques de résilience

Les défis de sortie de crise, étant de plus en plus complexes et dynamique de nature, il faut des actions stratégiques de résilience essentielles et bien coordonnées pour affronter les questions les plus urgentes y afférentes afin de faire sortir l'entreprise congolaise du borbier dans lequel il se trouve.

Comme dit ci-haut, une entreprise étant une institution socio-économique durable, composée des personnes, des biens et des opérations, destinés à produire des biens et des services, en vue de satisfaire les besoins humains, a un rôle social de grande valeur. Ainsi, s'il faut imaginer et/ou concevoir des actions stratégiques appropriées, il faut une réflexion débouchant sur des solutions qui tiennent compte de son double aspect : interne et externe.

Parmi ces actions stratégiques il y a entre autres :

III.1. En interne

- La mise en place d'un système de protection sociale des travailleurs des entreprises qui doit être encouragée et soutenue.

III.2. En externe,

- L'allègement fiscal, des facilitations administratives et des soutiens à la relance des activités au moyen des financements à taux zéro d'intérêt par le truchement du Fonds de Promotion de l'industrie (FPI);
- La restructuration des prêts en souffrance dans les secteurs durement impactés et la baisse du taux directeur de 9,0% à 7,5% avec le souci de réduire le coût du crédit;

- L'assurance du paiement régulier des salaires des fonctionnaires tout en réduisant le train de vie des institutions pour orienter les fonds ainsi dégagés vers les programmes de soutien aux entreprises;
- Le renforcement général du système sanitaire, ainsi que de la stabilisation macroéconomique, de la relance économique et de la gouvernance;
- La mise en place des structures de coordination pluri-niveaux ou l'activation/la réorientation des entreprises existantes réunissant les représentants des entreprises nationales et internationales œuvrant sur le territoire national afin de minimiser le risque de réponse fragmentaire à la crise ;
- La favorisation de la coopération entre les différentes catégories d'entreprises (PME grandes entreprises,...) à différents niveaux (local, provincial, national, international) à mieux coordonner les interventions et limiter la compétition pour l'accès aux ressources. Promouvoir la collaboration des entreprises pour ce qui est des approvisionnements, en particulier dans les situations d'urgence;
- L'encouragement de l'utilisation des outils de l'administration en ligne ainsi que l'innovation numérique pour simplifier, harmoniser et accélérer les procédures d'achat;
- La coopération internationale doit être mise en œuvre activement et soutenue à tous les échelons de l'administration des entreprises afin que les mesures adoptées pour la relance soient cohérentes sur l'ensemble du territoire;
- Le renforcement de l'aide nationale aux entreprises vulnérables pour éviter que leur situation ne se dégrade encore plus et l'accroissement de son caractère inclusif, notamment en simplifiant et en facilitant l'accès aux programmes d'aide, en proposant des services bien ciblés, en mettant en place des programmes de relance budgétaire adaptés et/ou innovants et en définissant les besoins de révision des politiques de péréquation;
- L'encouragement d'un dialogue permanent entre les entreprises publiques ou privées, au niveau national et provincial au sujet des conséquences de la crise du Covid-19. L'octroi de subventions spéciales pourrait permettre de combler cet écart.

L'entreprise congolaise, comme toute autre entreprise, étant à percevoir sous deux aspects (interne et externe), toute action stratégique de résilience doit être conçue en fonction de cela. Pour cela, il faudrait dégager ses forces et faiblesses (aspect interne); et ses opportunités et menaces (aspect externe) à l'heure du Covid-19, pour mieux proposer et efficacement, ces actions stratégiques de résilience.

IV. Conclusion et perspectives d'avenir

La prise de conscience de la faculté d'éveil qui est en chacun des humains est un grand rempart pour garantir l'avenir de l'entreprise congolaise. Cette garantie aura des assises dans bien de choses, notamment :

Dans la mise en œuvre d'un Fonds National et même provincial, de la promotion, pour booster et soutenir les entreprises des jeunes et des femmes congolaises.

En plus de la mise en œuvre de ce fonds, il faudrait compter avec l'accompagnement et l'encadrement pouvant encourager l'émergence des différentes entreprises. Pour y parvenir, il faudrait partir d'une base des mesures économiques incitatives: éviter le coulage des recettes par un contrôle fiscal de manière concertée; veiller à ce qu'on ait des contrôleurs fiscaux consciencieux.

Au-delà de cet accompagnement et/ou encadrement, c'est un impératif et c'est vital pour ces entreprises, de capitaliser toutes les initiatives financières de base: l'esprit d'entreprise et d'entrepreneuriat devra passer aussi par la capitalisation de toutes les initiatives de base, surtout en ce qui concerne l'autofinancement (ristourne, tontine, mutuelle de santé,...).

Le financement local étant une base, l'entreprise congolaise doit compter sur et avec le crédit bancaire, selon un certain critérium : il serait mieux que l'Etat crée un système ou une structure d'octroi de crédit avec réduction de taux d'intérêt sur le marché financier. C'est ici que l'Etat providence est souhaité.

L'entreprise congolaise évolue dans un environnement externe caractérisé par des problèmes culturels qui se posent en barrière pour son émergence. Parmi eux, il y a la croyance en la sorcellerie et en des pratiques fétichistes. L'école et l'Eglise devront être des partenaires fiables des gestionnaires d'entreprises pour mieux faire face à tels comportements.

La gestion efficace de l'entreprise congolaise en temps de crise et après celle-ci, dépend aussi des certaines compétences à acquérir. Le renforcement des capacités des gestionnaires, par des formations, est une obligation, une nécessité. Un accent tout particulier doit être mis sur l'apport de l'Institut National de Préparation Professionnel (INPP) à cette formation, en tant que structure spécialisée pour apporter des compétences et un support managérial dont les entreprises congolaises et leurs gestionnaires ont tant besoin pour se maintenir et prendre de l'envol.

Avec la crise pandémique, beaucoup d'entreprises congolaises avaient tendance à faire un retour à l'informel. Pourtant, c'est le contraire qui est possible. Il y a donc l'obligation de formaliser l'économie informelle qui impacte la grande partie de l'économie nationale. Cela permettrait même aux PME d'accéder aux financements et au crédit bancaire. Les taux d'intérêts à rembourser devront être minimisés, sinon, sensiblement diminués.

Bibliographie

DILA CIENDELA, R., «*Vie à moitié à l'heure du coronavirus : regards sur les relations interpersonnelles en RD. Congo*», dans la Revue Ecole de Pensée Economique de développement intégral de l'homme «*Impacts socio-économiques de la pandémie de Covid-19 en Afrique. Analyses et perspectives*», Varazze, Ed. PM edizioni, 2021.

EDUARD D., *Quel est l'impact de la crise sanitaire sur la construction de logement?*, 21 mai 2021

FPM et FEC, *L'impact de la Covid-19 sur les entreprises en RDC. Itérations 1-8 soutenues par Ukaid et Elan RDC.*

KUTU MONDONGA, C., «*Covid-19 et ses conséquences sur l'entrepreneuriat de la République Démocratique du Congo : approche empirique*» dans la Revue Ecole de Pensée Economique de développement intégral de l'homme «*Impacts socio-économiques de la pandémie de Covid-19 en Afrique. Analyses et perspectives*», Varazze, Ed. PM edizioni, pp. 131-146.

Loi n° 015/2002 du 16 octobre 2002 portant code du travail Journal Officiel – Numéro spécial – 25 octobre 2002 – Code de Travail.

OCDE (2020), *Covid-19: SME Policy Responses*, (16 mars 2020)

[<https://www.oecd.org/cfe/leed/COVID-19-Italian-regions-SME-policy-responses.pdf>].
Lu ce 18/01/2022.

OCDE (2020), *Strategic foresight for the COVID-19 crisis and beyond: Using futures thinking to design better public policies*, Éditions OCDE.

[<http://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/strategic-foresight-for-the-covid-19-crisis-and-beyond-using-futures-thinking-to-design-better-public-policies-c3448fa5/>]. Lu le 16/02/2021.

NKONGOLO MULAMI, A., « Impact et conséquences collatérales du Covid-19 dans un milieu non infecté : cas de l'entreprise au Kasai-Oriental » dans la revue Ecole de pensée Economique de Développement Intégral de l'Homme « *Impacts socio-économiques de la pandémie de Covid-19 en Afrique. Analyses et perspectives* », Revue Ecole de Pensée Economique de développement intégral de l'homme, Varazze, Ed. PM edizioni, p. 119.